



Le Lanquetotais

N° 16

Août 2017

Le mot du Maire

Vie pratique

Horaires des permanences de Mairie

Lundi : 16h-18h

Mercredi : 15h-18h

Vendredi : 16h-18h *

** de 18h à 19h uniquement sur rendez-vous*

Accueil téléphonique

Françoise et Nathalie vous accueillent au 02 35 31 80 25

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le Maire ou les adjoints

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Bolbec :

Du lundi au vendredi

10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Le samedi

9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Ramassage des poubelles :

Le mercredi

(Pour les semaines avec un jour férié, le ramassage est reporté au jeudi)

Rappel : horaires des tontes pelouses et travaux de bricolage occasionnant une gêne sonore :

Les jours ouvrables,

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h

le samedi,

de 9h à 12h et de 15h à 19h

le dimanche et jours fériés

de 10h à 12h

Nous sommes juste avant la rentrée, je souhaite faire un point sur la vie communale de ces derniers mois de 2017.

Nous avons vécu une période intense d'activités démocratiques avec deux élections nationales.

Au niveau de nos écoles, nous avons décidé de conserver la semaine de 4,5 jours. Le laps de temps trop court, ne nous a pas permis d'analyser les modifications à mettre en place dans le cadre de notre RPI avec Bolleville. Nous nous étions également engagés auprès de nos intervenants. Cette nouvelle année scolaire 2017/2018 va nous permettre de réfléchir sur l'opportunité ou non, de revenir à la semaine de 4 jours.

Nous menons également une réflexion sur la défense incendie sur le territoire de la commune pour répondre au nouveau règlement départemental qui précise les distances maximales entre les points d'eau et les habitations. Des travaux seront nécessaires mais une étude financière doit précéder ces projets.

Les aides communales accordées à nos associations permettent d'assurer différentes manifestations et activités. Les habitants et plus particulièrement nos aînés et nos jeunes en bénéficient régulièrement.

Toute l'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute. Nous vous souhaitons une belle fin d'été et une bonne rentrée.

Roger Bergougnoux, Maire de Lanquetot

Finances communales

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET MUNICIPAL

Elle regroupe essentiellement toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est à dire les charges à caractère général (eau, éclairage public, fournitures scolaires, garderie périscolaire, entretien et réparations des bâtiments, assurances...), les charges de personnel, les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, services d'incendie, subventions aux associations, cantine scolaire...), les charges financières (intérêts des emprunts...)....

La section de fonctionnement dispose de ressources régulières composées pour l'essentiel du produit de la fiscalité propre (habitation, foncier bâti, foncier non bâti), des dotations et compensations versées par l'état et de ressources propres (locations d'immeuble et autres produits divers...).

La gestion de nos dépenses de fonctionnement en 2016 nous a permis de dégager un résultat d'un montant de 132 673,17 euros.

Ce montant peut être affecté à la section d'investissement sur décision du conseil municipal.

Quelques informations des derniers conseils municipaux

Taxes inchangées : taxe d'habitation : 9,62% / taxe foncière (bâti) : 10,60% / taxe foncière (non bâti) : 27,77%.

Trois distributeurs de sacs pour déjections canines sont à disposition des propriétaires de chien : place Rémi Heuzé, parking de covoiturage derrière l'église, et city stade.

Une étude est en cours pour la mise en place de caméras de vidéosurveillance dans le centre bourg.

Maintien du service de police municipale intercommunale.

Restriction sécheresse



Depuis le 7 juin, la Seine-Maritime est au niveau de crise le plus élevé : les restrictions du seuil d'alerte renforcée sont complétées pour certains usages (interdiction d'arroser, irriguer, de vidanger les piscines publiques...).

Cet arrêté du préfet concerne la situation alarmante des niveaux des nappes phréatiques.

Un peu d'histoire

La fête patronale de la Saint Jacques a été célébrée durant de nombreuses années dans notre village. Cette fête pourrait venir de la confrérie de Saint-Jacques de Lanquetot créée en 1814. Elle était organisée par une commission du conseil municipal. Le samedi soir avait lieu une retraite aux flambeaux, le dimanche des jeux divers et variés étaient proposés aux habitants avec un feu d'artifice pour clôturer cette fête. En 1965, le comité des fêtes présidé par Monsieur Jacques Quartier est créé et perpétue cette fête emblématique.

Peut-être pourrait-on faire renaître cette belle tradition sous une autre forme à la Saint Jacques, le 3^{ème} dimanche de juillet. Avis aux amateurs ...

Manifestations

Jardins fleuris : cette année le concours était ouvert sur inscription préalable en mairie. Nous avons eu 39 inscriptions. Le passage du jury a eu lieu le 2 août et les prix seront remis le 20 octobre.

Repas des aînés : le traditionnel repas des aînés organisé par la mairie et le CCAS, a eu lieu le 14 mai. Les 84 participants ont apprécié le repas gastronomique qui leur était proposé. La journée s'est déroulée dans une ambiance plus que conviviale.

Le voyage des aînés aura lieu le 20 septembre. La destination sera la baie de Somme avec un repas à Saint-Valery-sur-Somme après une promenade en bateau. L'après-midi sera consacrée à une visite en train jusqu'au Crotoy.

Médailles du travail : la remise des médailles du travail aura lieu le 20 octobre.

Nouveaux habitants : les nouveaux habitants propriétaires ou locataires de Lanquetot sont invités à se faire connaître en mairie. Ils seront conviés à la cérémonie du 20 octobre pour faire plus ample connaissance.



Ecoles

A Bolleville :

Classe 1, 24 élèves : 24 CP

Classe 2, 20 élèves : 6 GS, 14 CE1,

Classe 3 28 élèves : 12 MS et 16 GS.

A Lanquetot :

Classe 1, 29 élèves : 18 PS , 11 MS

Classe 2, 25 élèves : 19 CE2, 6 CM1,

Classe 3, 24 élèves : 10 CM1 et 14 CM2.



Fête de l'école le 17 juin

Pour la rentrée 2017, 150 élèves seront scolarisés dans le RPI : 78 élèves à Lanquetot, 72 à Bolleville. Effectif stable

Rythmes scolaires :

Depuis le 29 juin, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est rendue possible par dérogation au cadre général de 4,5 jours.

Toute demande de dérogation doit faire l'objet d'une concertation entre les communes, le conseil d'école et l'Inspection de l'Education Nationale de circonscription. Ces éventuelles modifications doivent être arrêtées par le directeur des services départementaux de l'éducation nationale (DASEN) au plus tard le 8 juillet 2017, date de la fin de l'année scolaire 2016-2017.

Notre dernier conseil d'école s'est tenu le 16 juin dernier. Vu le premier projet de décret du 8 juin non validé par les différentes instances et en l'absence de visibilité claire, nous avons décidé de maintenir le rythme sur 4 jours et demi. Les Temps d'Activités Périscolaires restent le mardi après-midi avec cours le samedi matin.

Notre demande de reconduction avait déjà été faite au 2 mai. Les engagements auprès des associations qui assurent nos activités périscolaires ne pouvaient pas être remis en cause si tardivement après le conseil d'école sans oublier les délais administratifs imposés deux mois avant la rentrée.

Nous pourrons ainsi sereinement, aborder la remise en cause de notre organisation pour la rentrée 2018/2019.

Un Lanquetotais à l'honneur



Dès l'âge de 2 ans, Clément Batté sait déjà, que l'eau sera son élément. Plus tard, il découvre la natation comme beaucoup d'enfants vers 6 ans à la piscine de Bolbec. Il commence son apprentissage puis intègre le club dans la foulée. Par la suite, au fur et à mesure des années, le nombre d'entraînements augmente passant de 1 à 10 fois la semaine aujourd'hui, après presque 10 ans de nage.

Il participe à plusieurs compétitions au niveau local, puis départemental et enfin régional. C'est il y a 3 ans qu'il découvre pour la première fois le **Championnat de France** à Mulhouse. Il y a 2 ans, il termine **Vice-champion de France** à Agen. Puis l'année dernière, il termine **Champion de France du 1500 mètres nage libre** à Amiens, avec **3 sélections en Equipe de France** (Luxembourg, Italie et Malte).

Clément s'oriente vers la longue distance de par sa morphologie et ses capacités cardiorespiratoires. Plus la distance est longue et plus il est à l'aise. C'est pour cela que sa distance de prédilection est le 1500 m. Mais aujourd'hui, il part vers l'eau libre où les distances sont plus longues .

Dernières nouvelles : Clément a fait coup double lors des championnats d'Europe en eaux libres des 5 & 6 août. Il a remporté le 7.5km en junior 2 et le relais 4 x 1250m avec l'équipe de France.

Opération « Tranquillité Vacances »

La commune de Lanquetot adhère à la Police Municipale Intercommunale. Ainsi tous les habitants peuvent profiter de l'opération tranquillité vacances !
Cette opération vous permet de faire surveiller votre habitation **GRATUITEMENT** par la Police municipale intercommunale lors de vos congés. Faites la demande auprès de la mairie ou sur le site internet www.cauxseine.fr rubrique police.
Des patrouilles passeront régulièrement aux abords de votre résidence.
Ce service est proposé toute l'année pour les personnes partant en congés de **7 jours** (minimum) à **2 mois** (maximum).

Coté artisan



La municipalité est heureuse d'accueillir un nouvel artisan en peinture, enduits décoratifs, ravalements,....
L'entreprise se nomme « Bruno Déco », voici ses coordonnées:
bruno.deco76@orange.fr téléphone 06 12 28 11 17.

A vos agendas

Reprise des activités du Comité des Fêtes le lundi 4 septembre
Reprise des activités Loisirs Plus le mercredi 6 septembre
Reprise de la gymnastique le mercredi 6 septembre
Reprise des goûters des aînés le 4 octobre puis tous les 15 jours

Septembre

Mercredi 20 : voyage des aînés (CCAS)
Week-end du 22 au 23 : bourse aux vêtements (Comité des Fêtes)
Vendredi 29 : assemblée Générale du Comité des Fêtes

Octobre

Mercredi 4 : goûter des aînés (CCAS)
Vendredi 6 : concours de manille (ASL)
Samedi 7 : loto ASL/ cross inter village à Lillebonne
Mercredi 18 : goûter des aînés (CCAS)
Vendredi 20 : résultats du concours des maisons fleuries, remise des médailles du travail
Bienvenue aux nouveaux habitants (Mairie)
Dimanche 22 : exposition de miniatures agricoles au profit du téléthon (comité des fêtes)
Mercredi 25 : tournoi Téléthon ASL

Novembre

Samedi 4 : concours de dominos et manille (Comité des fêtes)
Mercredi 8 : goûter des aînés (CCAS)
Samedi 11 : cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur
Dimanche 12 : salon au profit du téléthon (Comité des Fêtes)
Mercredi 22 : goûter des aînés (CCAS)
Samedi 25 : cross inter village à Bolbec

Décembre

Samedi 2: loto de Noël (ASL)
Mardi 5 : cérémonie fin de la guerre d'Algérie / Afrique du nord (Anciens Combattants)
Vendredi 8 et samedi 9 : week-end du téléthon (Comité des Fêtes)
Mercredi 13 : goûter de Noël des aînés (CCAS)
Samedi 16 : arbre de Noël des enfants (Comité des Fêtes)

La commission informations

6 naissances en 2017
(20 en 2016 en 2015, 13 en 2014, 16 en 2013, 14 en 2012)

*
LAPLACE Eden
Né le 14 janvier 2017
CALAIS Grégoire
Né le 18 mars 2017
HAUBERT Olivia
Née le 23 mars 2017
FLEURY Noah
Né le 25 mars 2017
TABURET Valentin
Né le 11 mai 2017



5 parrainages civils en 2017,
(3 en 2016, 3 en 2015, 3 en 2014)



1 mariage en 2017
(0 en 2016, 1 en 2015, 1 en 2014, 5 en 2013, 2 en 2012 et 2 en 2011)
***Furon Emilie et Leroux Julien** le 20 mai 2017

5 décès en 2017
(7 en 2016, 2 en 2015, 6 en 2014, 5 en 2013, 14 en 2012)

*
FARCE Serge
Le 8 janvier 2017
MANOURY Roland
Le 16 février 2017
LEGOY Annie
Le 6 mai 2017
ROZAY Marie-Rose
Le 16 mai 2017
LEBLOND Yvette
Le 13 juin 2017



** Derniers événements depuis la parution du dernier bulletin municipal*

Destructions des nids d'hyménoptères (guêpes, frelons etc ...) situés dans le village de Lanquetot. Pour le demandeur, la participation financière est de 20 euros.

Société RADICATEL
ANTIPARASITAIRE 8 bis avenue
Louis Debray à Bolbec



à contacter au **06 75 05 19 09**